



**MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'OEUVRE
MISSION DIAGNOSTIC
pour la transformation du presbytère en bibliothèque**

REGLEMENT DE CONSULTATION

**Maître d'ouvrage : Mairie de Gouezec
5 rue Karreg an Tan
29190 GOUZEC
Tél : 02 98 73 30 06
Courriel : mairie.gouezec@orange.fr**

Date et heure limites de remise des offres : **mercredi 30 mars 2016 à 12 heures**

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

SOMMAIRE

Article 1 - Acheteur	3
Article 2 - Objet de la consultation	3
2.1 - Objet du marché.....	3
2.2 - Procédure de passation	3
2.3 - Forme du marché.....	3
Article 3 - Dispositions générales	3
3.1 - Décomposition du marché.....	3
3.2 - Délai d'exécution	3
3.3 - Modalités de financement et de paiement	3
3.4 - Forme juridique de l'attributaire	3
3.5 - Délai de validité des propositions	3
3.6 - Variantes et options	4
Article 4 - Dossier de consultation	4
4.1 - Contenu du dossier de consultation	4
4.2- Mise à disposition du dossier de consultation.....	4
4.3 - Modification de détail au dossier de consultation.....	4
Article 5 - Présentation des propositions	4
5.1 - Documents à produire	4
5.2 - Compléments à apporter au cahier des charges	5
5.3 - Langue de rédaction des propositions.....	5
5.4 - Unité monétaire.....	5
5.5 - Conditions d'envoi ou de remise des plis.....	5
Article 6 - Jugement des propositions.....	6
Article 7 - Renseignements complémentaires	7

Article 1 - Acheteur

Le pouvoir adjudicateur :

Mairie de Gouézec
5 rue Karreg an Tan
29190 GOUEZEC

Article 2 - Objet de la consultation

2.1 - Objet du marché

Le présent marché est un marché public de maîtrise d'œuvre ayant pour objet la réalisation de la mission diagnostic pour la transformation du presbytère en bibliothèque.

2.2 - Procédure de passation

La consultation prend la forme d'une procédure adaptée ouverte en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

2.3 - Forme du marché

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire.

Article 3 - Dispositions générales

3.1 - Décomposition du marché

3.1.1 - Lots

Le marché fait l'objet d'un lot unique.

3.1.2 - Tranches

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

3.1.3 - Phases

Il n'est pas prévu de décomposition en phases.

3.2 - Délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations court à compter de la date de notification jusqu'au vendredi 13 mai 2016 à 12 heures, date limite de rendu de l'étude.

3.3 - Modalités de financement et de paiement

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

3.4 - Forme juridique de l'attributaire

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

3.5 - Délai de validité des propositions

Le délai de validité des propositions est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions. Pour les marchés en procédure adaptée, ce délai court à partir de la remise de la dernière offre en cas de négociation.

3.6 - Variantes et options

3.6.1 - Variantes

Les variantes techniques ne sont pas autorisées.

3.6.2 - Options

Il n'est pas prévu d'option.

Article 4 - Dossier de consultation

4.1 - Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- le présent règlement de la consultation
- l'acte d'engagement
- le cahier des clauses administratives particulières
- le cahier des clauses techniques particulières et son annexe
- le pré-programme

4.2 - Mise à disposition du dossier de consultation

Le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation : www.amf29.asso.fr/. Il est également disponible à la mairie de Gouézec, aux horaires d'ouverture au public :

- o lundi et jeudi : 08h00 - 12h00
- o mardi, mercredi et vendredi : 08h00 - 12h00 13h00 - 17h00

4.3 - Modification de détail au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Article 5 - Présentation des propositions

5.1 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

5.1.1 - Pièces de la candidature

Les renseignements concernant la situation juridique du candidat tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :

- Lettre de candidature et, en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses co-traitants (modèle DC1 ou document équivalent) ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics (DC1 ou équivalent) ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (DC2 ou forme libre) ;
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (DC2 ou équivalent) ;

Les renseignements concernant la capacité économique et financière du candidat tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2 ou forme libre) ;

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ;

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur.

5.1.2 - Pièces de l'offre

Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement daté et signé
- Une note méthodologique précisant :

1- La présentation de l'équipe

Le candidat présentera les moyens humains dédiés au projet ainsi que les compétences des membres.

2- La méthodologie proposée

Une note méthodologique détaillée sera présentée de manière à ce que le maître d'ouvrage puisse évaluer la bonne compréhension du sujet et des enjeux par le candidat.

Conformément à l'article 46 - III du Code des marchés publics, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les certificats et attestations prévus au I et au II de l'article 46 du même code.

5.2 - Compléments à apporter au cahier des charges

Sans objet.

5.3 - Langue de rédaction des propositions

Les propositions doivent être rédigées en langue française.

5.4 - Unité monétaire

Le pouvoir adjudicateur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s).

5.5 - Conditions d'envoi ou de remise des plis

La date et l'heure limites de remise des offres est : **mercredi 30 mars 2016 à 12 heures**.

5.5.1 - Remise des plis par voie électronique :

Sans objet

5.5.2 - Remise des plis sur support papier :

Les candidats transmettront leur offre sous pli cacheté portant la mention suivante : " Marché de maîtrise d'œuvre – Mission diagnostic pour la transformation du presbytère en bibliothèque - NE PAS OUVRIR ".

Les offres pourront être remises de deux manières :

- elles sont remises, contre un récépissé, à la mairie de Gouézec (voir l'adresse ci-dessous) aux horaires d'ouverture au public :

- o lundi et jeudi : 08h00 - 12h00
- o mardi, mercredi et vendredi : 08h00 - 12h00 13h00 - 17h00

- elles sont envoyées par la poste ; dans ce cas, elles devront l'être par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse ci-dessous :

Mairie de Gouézec
5 rue Karreg an Tan
29190 GOUEZEC

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées, soit le **30 mars 2016 à 12 heures**, ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

Article 6 - Jugement des propositions

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Seront recevables les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes au vu des déclarations et attestations mentionnées à l'article 5.1.1 - Pièces concernant la candidature - du présent règlement de la consultation

<i>Critères et sous-critères</i>	<i>Pondération</i>
Valeur technique examinée au vu des sous-critères suivants :	50%
- <i>présentation de l'équipe</i>	<i>20%</i>
- <i>qualité de la méthodologie</i>	<i>30%</i>
Prix des prestations	50%

Les offres seront classées par ordre décroissant.

Les offres inappropriées, irrégulières et inacceptables seront éliminées.

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier avec les candidats dans le respect des dispositions de l'article 1 du Code des marchés publics. La négociation sera conduite dans le respect du principe d'égalité de traitement de tous les candidats présélectionnés. La négociation porte sur les caractéristiques, les conditions d'exécution du marché et le montant de la rémunération. Cependant, le pouvoir adjudicateur pourra juger que, compte tenu de la qualité des offres, la négociation n'est pas nécessaire. Il est donc de l'intérêt du candidat d'optimiser son offre initiale.

A l'issue de ce premier classement, et si le maître d'ouvrage l'estime nécessaire, 3 candidats maximum pourront être auditionnés avant de désigner l'attributaire.

A cette occasion, la discussion portera sur le contenu de l'offre et sur la note méthodologique.

Article 7 - Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires d'ordre administratif ou technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser **au plus tard 7 jours avant la date de remise des offres, soit avant le mercredi 23 mars 2016 à 12 heures**, à :

Mairie de Gouézec
5 rue Karreg an Tan
29190 GOUEZEC
Madame Cécile Nay
Maire

Tél : 02 98 73 30 06
Courriel : mairie.gouezec@orange.fr